

ils sont communs à tous deux. Eh bien ! les choléras actuellement répandus dans les contrées que j'ai citées ne sont autre chose que des cas plus ou moins multipliés de choléra indigène, revêtus de quelques symptômes du choléra épidémique (*Gazette médicale de Paris*).

La même chose a été remarquée à Lyon, à l'époque où le choléra sévissait à Marseille et à Toulon avec le plus d'intensité : les cholérines graves ont été fréquentes dans notre ville, durant les mois d'août et de septembre. Tous les praticiens qui les ont observées, ont été frappés de leur appareil symptomatique plus redoutable, de leur physionomie à laquelle le choléra épidémique semblait imprimer un cachet particulier. Ces affections sortaient incontestablement du caractère habituel des constitutions médicales des saisons. Il nous a été donné d'observer, réunis chez une malade, une fille, blanchisseuse, âgée de 28 ans, demeurant à la Guillotière, les symptômes les plus graves du choléra asiatique ; rien n'y manquait : diarrhée riziforme, précédant de trois jours l'invasion de la cholérine ; cyanose générale, comparable à la teinte que dépose sur la peau, une blouse bleue ; absence complète du pouls et des bruits du cœur ; crampes avec rétraction des membres ; anxiété précordiale, suppression des urines, vomissements et déjections fréquemment répétés et caractéristiques. En présence de cette scène morbide, à laquelle nous assistâmes le 17 septembre, nous fûmes douloureusement impressionné ; reconnaissant là, trait pour trait, l'empreinte de la terrible épidémie observée par nous, en 1835, dans quelques localités du midi. Nous pensâmes un instant que le choléra avait franchi nos barrières ; mais la convalescence de cette malade et surtout la non succession multipliée de cas identiques les jours suivants, nous rassurèrent complètement. Nous n'avions eu, là, qu'une cholérine très-grave, à laquelle la constitution cholériforme, régnant en France, n'était point étrangère (1).

A la suite de ce fait, une coïncidence singulière eut lieu, et nous crûmes qu'il était de notre devoir de prévenir l'autorité pour qu'elle avisât à l'exécution de certaines mesures d'assainissement des localités. Deux jours après notre première visite à la malade, nous fûmes appelé en toute hâte auprès de la maîtresse blanchisseuse (M<sup>me</sup> Barchoux), qui habitait le même appartement que son ouvrière. Elle se trouvait également atteinte de cholérine ; diarrhée séreuse, vomissements, crampes, réfrigération générale ; cyanose légère, seulement aux

(1) Nous ignorions alors la première invasion du choléra à l'Hôpital militaire, comme nous le verrons plus loin.